

*Les crédits*

**M. Bryden:** Monsieur le Président, je crois que l'examen doit prendre la tournure que le comité parlementaire voudra bien lui donner et que celui-ci doit entendre tous les témoins qu'il juge utile d'entendre.

Je souligne cependant que le député suppose ici que quelqu'un a été malhonnête. Mon vis-à-vis veut-il laisser entendre que le gouvernement précédent était si corrompu—parce que, bien sûr, ce serait là de la corruption—qu'il est allé jusqu'à politiser le SCRS pour qu'il fasse ce que le député suggère? Si l'on ne fait pas une telle supposition, il n'y a aucune raison de croire que M. Bristow a effectivement infiltré le Parti réformiste.

À mon sens, l'absence apparente de justification fait qu'il est très probable que rien de tel ne se soit produit.

[Français]

**M. Nic Leblanc (Longueuil):** Monsieur le Président, le député libéral qui a fait le discours a mentionné le rôle du SCRS concernant particulièrement l'économie et la préservation de nos brevets ici, au Canada. Je sais qu'il y a quelques années, on se plaignait souvent du fait qu'on se faisait voler facilement, que le Canada était une passoire pour les fruits de notre recherche. Je pense bien que c'était un des rôles que jouait le SCRS.

Puisque le député semble bien connaître cet organisme, le SCRS, et parce que nous demandons une enquête, est-ce que ce sujet ne pourrait pas faire partie de l'enquête aussi, à savoir pourquoi le Canada est une passoire en ce qui concerne le vol proprement dit des fruits de notre recherche? On nous dit que c'est très facile, les gens venant d'un peu partout dans le monde, de prendre ou de voler—je pense que c'est le mot à utiliser—ce pour quoi on a tellement travaillé fort.

Comme on fait beaucoup de recherche ici, comment se fait-il que ce soit si facile, ici, au Canada, de se faire voler les fruits de nos recherches? Cela devrait peut-être faire partie de l'enquête que nous demandons, nous, du Bloc québécois, justement pour connaître les problèmes et pourquoi cela se produit aussi facilement?

• (1715)

[Traduction]

**M. Bryden:** Monsieur le Président, je remercie le député pour ce qui est à mon avis une très bonne question.

La raison pour laquelle le Canada a été perçu de cette façon, et je crois que c'est un problème très sérieux, c'est que nous n'avons peut-être pas investi assez d'argent dans le SCRS dans le passé. Ce service n'a peut-être pas bénéficié de l'appui qu'il mérite. Je sais qu'on a investi une somme importante dans le SCRS tout récemment. On vient d'achever la construction, dans le sud de la ville, d'un nouvel immeuble qui abritera cet organisme. Je crois que nous faisons des progrès.

À mon avis, une commission royale d'enquête n'est pas le meilleur moyen d'aller au coeur du problème qui le préoccupe et qui me préoccupe aussi. Je crois que cette tâche devrait être confiée au comité parlementaire compétent.

**M. Myron Thompson (Wild Rose):** Monsieur le Président, dans mon discours, j'ai employé assez souvent le mot «si», comme l'a fait mon collègue d'en face. Le mot «si» revenait

souvent dans nos deux discours. Je crois toutefois que son «si» était un peu plus gros que le mien, car il disait que ce serait dommage si M. Bristow était vraiment sur une bonne piste et si toute cette affaire venait nuire à son travail.

Je crois que, ce que les Canadiens essaient de dire, et cela ne fait pas de doute à mon avis, c'est que nous avons perdu la confiance des gens qui nous ont envoyés ici. Nous avons perdu cette confiance, et il suffit pour le constater d'écouter les Canadiens parler de leurs craintes au sujet de la corruption qu'ils soupçonnent d'exister ici depuis 30 ans.

Jusqu'à maintenant, personne ne m'a accusé de corruption, mais lorsque je vois les résultats des sondages qui demandent aux gens quelle est la profession la plus populaire et qui sont les personnes les plus estimées dans notre pays et que je constate que les médecins et les enseignants sont en tête de liste et que les politiciens viennent après les avocats, je crois que cela devrait nous faire réfléchir.

J'ai bien apprécié les paroles rassurantes du secrétaire parlementaire, mais je crains seulement que ce genre de paroles ne représentent rien d'autre qu'un discours politique pour les Canadiens parce qu'ils les ont déjà entendues. Ils les ont probablement déjà entendues avant que le député vienne au monde.

Quel est, selon le député, l'objet des études en cours, quelles mesures le CSARS devrait-il prendre puisqu'il a manifestement décelé de graves problèmes et quelles mesures ce comité prendra-t-il si certaines de ces allégations s'avèrent justifiées?

**M. Bryden:** Monsieur le Président, le député a parlé de la méfiance du public. Je lui répondrai que nous n'aidons pas la population à reprendre confiance lorsque nous nous lançons dans de grandes chasses aux sorcières à partir d'allégations sans fondements comme dans ce cas, et comme cela s'est produit à maintes reprises au cours de la dernière législature. Lorsque la Chambre s'engage dans un débat et que des allégations non étayées convenablement sont lancées, nous sapons effectivement la confiance du public.

Quant aux autres réflexions du député, je ne peux pas prévoir ce que feront le comité de surveillance ou d'autres personnes qui étudieront l'affaire lorsqu'ils prendront connaissance des faits. Ils prendront leurs décisions.

• (1720)

[Français]

**M. Antoine Dubé (Lévis):** Monsieur le Président, il me fait plaisir à mon tour d'appuyer la motion proposée par mon collègue, le député de Bellechasse, qui est le comté voisin du mien. Je pense qu'il vaut la peine de rappeler la motion dont il est question:

Que la Chambre dénonce le gouvernement pour son refus de mettre sur pied une commission royale d'enquête sur les allégations d'activités illégales du Service canadien du renseignement de sécurité.

J'écoutais attentivement les propos de mes collègues d'en face, et je pense que les vellétés de l'opposition officielle ne sont pas à l'effet que l'on doive nécessairement abolir toutes les activités du Service canadien du renseignement de sécurité, mais ce dont il est question—et l'affaire Bristow est le prétexte qui nous motive à présenter cette motion—c'est de faire en sorte que le public canadien et surtout le gouvernement, la Chambre des